



Guide pour une exportation optimale de vos fichiers pour impression chez



Nous remercions tous les photographes de la SPAQ de leur fidélité infaillible durant toutes ces années.

Voici un petit récapitulatif sur la façon d'exporter vos fichiers afin de limiter les interventions sur vos fichiers.

Lors des expositions de la SPAQ, le format maximal d'impression est de 12"x18" pour les **photos rectangulaires**.

Pour les **photos carrées**, il faut que le format soit compris dans un 12"x18" pour bénéficier du prix spécial SPAQ. Cela correspond à une **taille maximale de 12"x12"**. Cependant, si vous souhaitez faire plus grand (certains d'entre vous préfèrent un 14"x14") c'est possible, mais vous devrez payer le plein prix moins l'escompte auquel vous avez le droit en tant que membre SPAQ.

Lorsque vous nous envoyez vos images, nous respectons le format initial de l'image. Il se peut que le ratio ne soit pas celui d'un 12"x18" (mais d'un 12"x16" ou encore un 10"x18" par exemple). Nous nous arrangerons toujours pour que votre image rentre dans un 12"x18" tout en respectant vos proportions.

Concernant le type de fichier que nous souhaitons recevoir, nous privilégions les .tiff (ou .tif), mais nous acceptons aussi les .jpeg (ou .jpg).

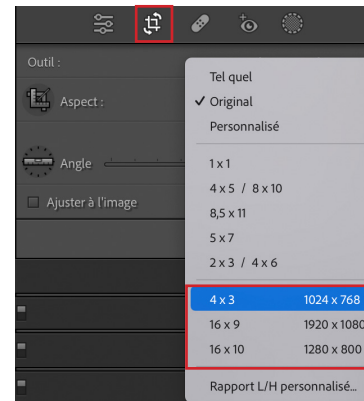
Il n'est pas obligatoire que vos images aient 300dpi (pixels/pouces) au format final d'impression pour avoir un résultat optimal.

Nous pouvons utiliser jusqu'à 150dpi minimum au format final sans perte de qualité. Par exemple, un 12"x18" à 170dpi est suffisant pour une impression.

Nous avons remarqué que parfois les paramètres d'exportation de Lightroom étaient difficiles à comprendre, et des photos nous parvenaient en très basse résolution ou en ayant subi une interpolation (grossissement du fichier) dans Lightroom.

Voici quelques captures d'écran afin de vous guider dans l'exportation de vos photos. Pour les utilisateurs d'autres logiciels tels que GIMP, Affinity, Pixelmator et autres, la méthode d'exportation est propre à chaque logiciel. Vous allez retrouver les mêmes termes (ou similaires) que ceux que nous allons énoncer.

Lorsque vous recadrez une image dans Lightroom, prenez soin de **ne pas choisir les 3 pré-réglages de recadrage ci-dessous**, car ils changent aussi la résolution de l'image et la rendent trop petite pour l'impression.



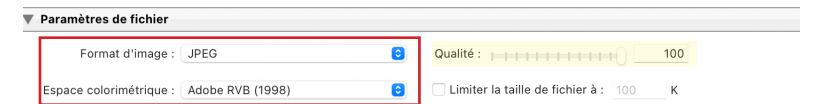
(Vous pouvez utiliser tous ceux du dessus ou créer les vôtres.)

Lorsque vous avez fait tous les réglages nécessaires, il vous faut exporter vos images. Vous pouvez vous référer aux réglages suivants:

Premièrement, exportez des fichiers **.tiff et .jpeg**.



(Les .jpeg sont compressés et peuvent subir une certaine perte de qualité. Conservez la qualité à 100)

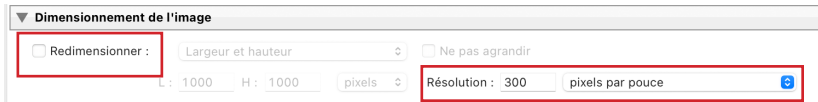


Il est fortement suggéré d'utiliser l'espace colorimétrique **Adobe RGB (1998)**. C'est un espace qui comporte plus de couleurs que l'habituel sRGB IEC61966-2.1 qui est utilisé principalement pour le web.

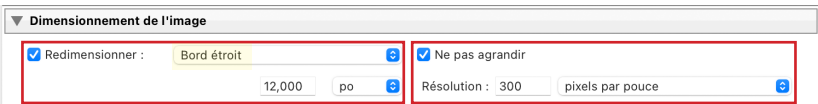
Vérifions le plus important: la taille de votre image.

Il ne faut absolument pas que vous changiez le nombre de dpi (pixels/pouces) de votre fichier à l'exportation afin que nous puissions recevoir votre fichier à pleine résolution pour le mettre au format d'impression souhaité.

Deux sélections doivent être déterminées.



- **Décochez redimensionner** (resize to fit) et laissez la résolution à **300 dpi (pixels/pouces)** comme ci-dessus.



- L'autre option est de redimensionner à **12 pouces sur le côté le plus petit**. Il est très important de **cocher ne pas agrandir** et de conserver la résolution à **300dpi**.

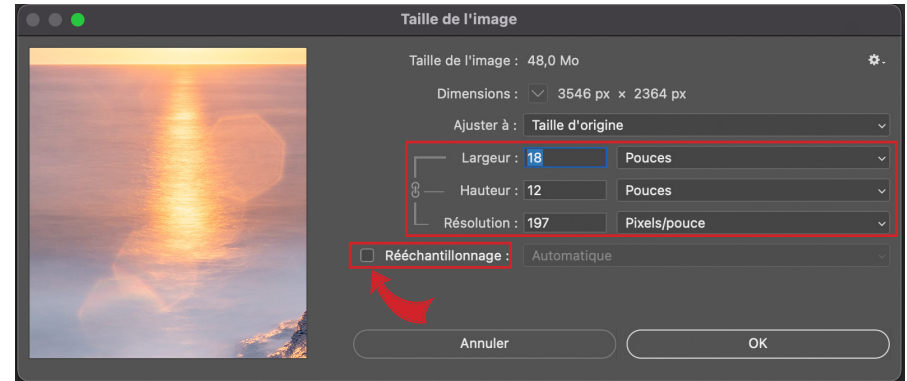
IMPORTANT

Si "ne pas agrandir" est décoché et que votre photo initiale a moins de 300 dpi lorsqu'elle est à 12" sur le côté le plus petit, le logiciel Lightroom va lui **ajouter** des pixels afin d'atteindre le 300dpi. C'est ce qui est communément appelé réinterpolation de l'image. Il existe de bons outils pour la réinterpolation, mais malheureusement, lorsqu'elle est sélectionnée dans Lightroom, les fichiers produits sont de qualité médiocre. Cela crée des problèmes dans l'image (pixels apparents, aberration de couleurs, dégradés pixélisés, perte de précision, etc.)

En utilisant une de ces deux méthodes, nous sommes certain d'avoir une résolution suffisante pour pouvoir imprimer vos images avec un minimum d'au moins 150dpi (pixels/pouces).

(Advenant le cas contraire, nous vous contacterons avant d'imprimer votre image.)

Si jamais vous utilisez le logiciel **Photoshop**, vous pouvez aller vérifier directement dans "**taille de l'image**" si votre image a au minimum 150 dpi (pixels/pouces) au format final d'impression en veillant à ce que l'option "**rééchantillonner**" soit **décochée**.



Si jamais vous avez des questions ou besoin d'autres explications, n'hésitez surtout pas à nous contacter, il nous fera plaisir de vous aider dans ce processus.

Au plaisir de voir vos prochaines oeuvres photographiques.

L'équipe de production.

production@kedl.com

418-529-0621

